

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le 1^{er} septembre 2023 à 11 h 45 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall à Bolton-Ouest.

Sont présents :

Margarita Lafontaine, conseillère n° 1
Marie-Blanche Richer, conseillère n° 2
Loren Allen, conseiller n° 3
Eddy Whitcher, conseiller n° 4
Gilles Asselin, conseiller n° 5
Nancy Lanteigne, conseillère n° 6
formant quorum sous la présidence de Denis Vaillancourt, maire.

Est également présent :

Maïke Storks, directrice générale et greffière-trésorière
Livia Bienvenue, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

ORDRE DU JOUR

- 1. AVIS DE CONVOCATION**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. VARIA**
 - 3.1. **Le Défi Vélo Mag dans les Cantons-de-l'Est 2023** - Demande d'autorisation de passage – le samedi 9 septembre 2023
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

242-0923

1.

AVIS DE CONVOCATION

La directrice générale confirme que l'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil conformément à la loi.

L'assemblée est ouverte par le maire à 11 h 49.

243-0923

2.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Gilles Asselin
APPUYÉ PAR : Loren Allen
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

244-0923

3.1

VARIA

**LE DÉFI VÉLO MAG DANS LES CANTONS-DE-L'EST 2023 - DEMANDE
D'AUTORISATION DE PASSAGE – LE SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023**

Il EST PROPOSÉ PAR : Gilles Asselin
APPUYÉ PAR : Margarita Lafontaine
ET RÉSOLU :

D'AUTORISER le passage du Défi Vélo Mag des Cantons-de-l'Est 2023 sur le territoire de la Municipalité de Bolton-Ouest, le samedi 9 septembre 2023 conditionnellement à la présence d'encadreurs aux intersections critiques sur le trajet pour la durée complète de l'événement;

D'INFORMER la population sur la tenue de l'événement dans la semaine qui précède le défi.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

POUR : 4 (M.-B. Richer, N. Lanteigne, G. Asselin, M. Lafontaine)

CONTRE : 2 (L. Allen, E. Whitcher)

245-0923

4.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une période de questions.

246-0923

5.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé.

Il EST PROPOSÉ PAR : Nancy Lanteigne
APPUYÉ PAR : Margarita Lafontaine
ET RÉSOLU :

L'assemblée est levée à l'unanimité à 11 h 54.

Maïke Storks

Directrice générale et greffière-trésorière

Denis Vaillancourt

Maire

Attestation

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.